

ASPTT GRAND VALENCE Activités Randonnée Pédestre – Marche Nordique

Partie réservée au Secrétaire d'activité						Total
CS/ Chq. Collègien / Pass Région	CH Vac./Part CE	Espèces	Chèques	Total	Droit d'adhésion CLUB	
					Licence PREMIUM	
					DAF	
					Licence Fédérale FFRP	
					Cotisation activité	
					Divers	
					NET A PAYER	

Détail du paiement: 2019 - 2020	Randonnée Pédestre seule		**Marche Nordique seule FSASPTT
	TOTAL REGLEMENT (sans réduction) * pour le choix de la licence se reporter au site internet	Avec FFRP* prise à l'ASPTT 64 €	Avec Premium FSASPTT* 53 €
Réductions éventuelles:			
<input type="checkbox"/> Les salariés postiers, retraités et conjoints. Identifiant RH indispensable: N. RH: Soustraire	3 €	19 €	19 €
<input type="checkbox"/> Si existence d'une licence premium dans une autre section, laquelle..... Soustraire	-	19 €	19 €
<input type="checkbox"/> Si déjà adhérent à l'ASPTT dans une autre activité pour la saison 2019/2020 Soustraire	19 €	19 €	19 €
Journal PASSION RANDO facultatif	A rajouter	8 €	

***Un adhérent ayant une licence FFRP dans un autre club, doit souscrire une licence Premium FSASPTT**

****pour la marche nordique, cocher la ou les séances choisies:**

Lundi après-midi Jeudi matin Samedi ou Dimanche matin en alternance

Pack Randonnée Pédestre + Marche nordique: Si vous prétendez à une réduction, cochez la ou les case(s) ci-dessus colonnes randonnée en fonction de la licence et les soustraire aux montants suivants:
 avec FFRP: 1 séance : 77 euros 2 séances : 82 euros 3 séances: 87 euros
 avec FSASPTT: 1 séance : 66 euros 2 séances : 71 euros 3 séances: 76 euros

Le certificat médical d'aptitude est obligatoire pour les nouveaux adhérents , Pour les autres, il est à renouveler après 3 ans

Les salariés, retraités ou apparentés du Groupe LA POSTE (conjoint ou enfant de - 20 ans) peuvent prétendre à une participation financière de l'entreprise égale à 60% du total, plafonnée à 80 euros pour le postier, 60 € par enfant et 30 € et pour le conjoint. Afin de pouvoir en bénéficier demander une facture au Siège puis se connecter sur le site des activités sociales de La Poste : www.portail-malin.com et suivre les démarches à effectuer.

Attestation de paiement: Oui Non

Rappel: Etes-vous bien à jour de votre vaccin anti-tétanique?

Le bulletin d'adhésion Pack Randonnée Pédestre+Marche nordique ou Marche nordique seule, accompagné du certificat médical et du chèque sont à envoyer à: Sylvie DE FIGUEIREDO - Le Parc 17 av Jean Moulin - 26500 Bourg-lès-Valence - Tél: 06.08.27.13.17 - Mail: sylvie.de.figueiredo@wanadoo.fr

Pour le bulletin d'adhésion RANDONNEE PEDESTRE seul, l'adresser à Jacques PETITJEAN - 39 allée Claude Debussy - 26000 Valence - Tél: 06.04.43.26.69.

Partie 1 réservée à l'adhérent

Nom* _____

Prénom* _____

Date de nais.* _____

Sexe* Homme Femme

E-mail* _____

Profession _____

Bénévole

Adresse* _____

Code postal* _____

Ville* _____

Téléphone _____

Mobile _____

La Poste Id. RH (2): _____

F. publique (1)

Comment avez-vous connu l'ASPTT ?

Affichage Forum Radio

Autre Manif. sportive Site internet

Presse Un ami

Etat sportif

Licence délégataire - Numéro : _____

Compétition

Certificat médical du : _____

Ou, si vous avez déjà fourni un certificat médical au club il y a moins de 3 ans :

Renouvellement questionnaire de santé (Réponse **NON** à toutes les questions)

Cerfa n°15699*01

Partie 2 réservée au club

Activité : _____

Type d'adhésion

Création

Renouvellement

Licence FSASPTT

Licence FSASPTT PREMIUM 19.00 €

Droit d'adhésion fédérale 3.00 €

Licence FSASPTT Événementielle 2.00€

Informatique et libertés

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Sportive des ASPTT pour l'établissement des licences et adhésions sportives chaque saison.

Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service « Système d'Informations » de la Fédération Sportive des ASPTT.

Ces données pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié des s'opposer à leurs divulgations.

Cession de droit à l'image

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e), M. ou Mme représentant légal de : _____ certifie lui donner l'autorisation de : _____ à pratiquer le ou les sports considérés.

- Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités

- Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'urgence est : _____ numéros de téléphone : _____ adresse e-mail : _____

(* Champs obligatoires
(1) Fonction publique ou assimilé : entreprise publique, salarié d'association
(2) Identifiant RH pour les posters

Assurance

L'établissement d'une des deux licences FSASPTT permet à son titulaire de bénéficier des assurances "Responsabilité civile", "Assistance" et "Dommages corporels" souscrites par la FSASPTT.

L'assurance « Dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance « Dommages corporels ». Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT PREMIUM est de 1,84 €. Il est de 0,35 € dans la licence événementielle. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance : _____

- De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)

- Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »